

2017 : Création du corps des **PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Il rassemble :

- les psychologues scolaires du 1^{er} degré et
- les conseillers d'orientation psychologues

MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DE L'E.N.

B.O. n°18 du 4 mai 2017

Dans le cadre du service public d'éducation, les Psy EN participent à la lutte contre les effets des inégalités sociales et inscrivent leur action au bénéfice de la réussite scolaire pour tous.

Leurs interventions ont vocation à faciliter l'accès de tous les élèves aux apprentissages, ainsi qu'au développement d'un environnement favorable au bien-être en milieu scolaire.

Ils partagent l'objectif des équipes pédagogiques et éducatives d'élever le niveau d'aspiration et de formation de tous et ainsi de contribuer à accompagner chacun vers une qualification reconnue, gage d'une insertion sociale et professionnelle future.

MODALITES D'INTERVENTIONS SPECIFIQUES DES PSYCHOLOGUES E.N. spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »

Ils exercent leurs fonctions

- dans les centres d'information et d'orientation (CIO) où ils sont affectés, et
- dans les établissements du second degré relevant du secteur d'un CIO.

ROLE DU PSY-E.N. spécialité EDCOSP

- réaliser des **entretiens approfondis** afin de favoriser le développement psychologique et social des adolescents, la construction d'un rapport positif aux apprentissages et une projection ambitieuse dans l'avenir
- permettre aux jeunes, grâce à des **méthodes et des outils spécifiques (questionnaires, tests...)** de réaliser un travail sur leurs représentations des formations et des activités professionnelles, une exploration des centres d'intérêt, une prise de conscience des enjeux de l'orientation et de l'affectation

- encourager la **mobilité scolaire** et participer au suivi des élèves rencontrant des difficultés et à besoins éducatifs particuliers
- réaliser les **bilans psychologiques** appropriés pour éclairer les problématiques soulevées. Apporter leur expertise en équipe de suivi et auprès de la MDPH, la CDOEA
- contribuer aux actions de **prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage et des ruptures scolaires** au sein des groupes de prévention du décrochage scolaire
- **conseiller le chef d'établissement pour l'élaboration du programme d'orientation du projet d'établissement** (Parcours Avenir). Contribuer à l'analyse des situations éducatives et à la mise en oeuvre de dispositifs adaptés pour sensibiliser les élèves, les étudiants et les familles aux enjeux de l'orientation, à la connaissance des milieux professionnels, des diplômes et des parcours de formation



C.I.O. PERPIGNAN-CENTRE

Résidence « Les terrasses du Castillet »
2 rue Pierre Dupont
66000 PERPIGNAN
Téléphone : 04 68 34 90 84

Le Centre d'Information et d'Orientation est un service public du Ministère de l'Éducation Nationale.

Il met à la disposition du public les publications de l'ONISEP et d'autres ressources documentaires sur les études et les professions

Les Psy-E.N. y reçoivent tous publics en entretien

- sur rendez-vous le matin
- sans rendez-vous l'après-midi

Horaires d'ouverture :

Périodes scolaires : 9h-12h ; 14h-17h

Vacances scolaires : 9h-12h ; 13h30-16h30



PERMANENCES DES PSY – E.N. :

Mme GOUPIL

- Mardi matin
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Mme MARTINEZ

- Lundi après midi

Prise de rendez-vous à la vie scolaire



PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Spécialité « EDUCATION,
DEVELOPPEMENT ET CONSEIL
EN ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE »

C.I.O. PERPIGNAN-CENTRE

Résidence « Les terrasses du Castillet »
2 rue Pierre Dupont
66000 PERPIGNAN
Téléphone : 04 68 34 90 84

Mél : ce.0660042m@ac-montpellier.fr